

Service technique

474 rue Louis Delage
66000 Perpignan

Bilan d'activité

2024

Agir contre les exclusions



Table des matières

Introduction	5
I/ Présentation générale du service	6
<u>1.1/ Les missions du service</u>	7
<u>1.2/ Le personnel</u>	9
<u>1.3/ Evolution du service</u>	11
II/ Présentation des projets marquants de l'année	12
III/ Gestion immobilière	13
<u>3.1/ Présentation du service</u>	13
<u>3.1.1/ Missions</u>	13
<u>3.1.2/ Moyens humains</u>	13
<u>3.1.3/ Moyens techniques</u>	13
<u>3.2 Bilan d'activité</u>	14
<u>3.2.1/ Le parc immobilier : logements</u>	14
<u>3.2.2/ Le parc immobilier : locaux professionnel</u>	17
<u>3.2.3/ Gestion des assurances</u>	17
<u>3.2.4/ Gestion des contrats de fournitures d'énergie</u>	18
<u>3.3 Perspectives d'évolution :</u>	19
IV/ Service entretien	20
<u>4.1 Présentation du service</u>	20
<u>4.1.1/ Missions</u>	20
<u>4.1.2/ Moyens humains</u>	20
<u>4.1.3/ Moyens techniques</u>	21
<u>4.2/ Bilan d'activité</u>	22
<u>4.2.1/ Moyens humains</u>	22
<u>4.2.2 Les activités</u>	24
<u>4.2.3 Gestion des achats</u>	29
<u>4.2.4 Gestion du parc automobile</u>	30
<u>4.3 Perspectives d'évolution :</u>	33
V/ Service informatique	34
<u>5.1/ Présentation du service</u>	34
<u>5.1.1/ Missions</u>	34
<u>5.1.2/ Moyens humains</u>	34
<u>5.1.3/ Moyens techniques</u>	34
<u>5.1.4/ Evolution du service</u>	34
<u>5.2 Bilan d'activité</u>	35
<u>5.2.1 Le parc informatique</u>	35
<u>5.2.4 Projets importants réalisés</u>	39
<u>5.3 Perspectives d'évolution :</u>	40

VI/ Gestion patrimoine et sécurité.....	41
<u>6.1/ Présentation du service</u>	41
<u>3.1.1/ Missions</u>	41
<u>3.1.2/ Moyens humains</u>	41
<u>3.1.3/ Moyens techniques</u>	42
<u>6.2/ Présentation du service</u>	42
<u>6.2.1 Gestion du patrimoine</u>	42
<u>6.2.2 Sécurité</u>	47
<u>6.3 Perspectives d'évolution :</u>	49

Tableau récapitulatif des chiffres principaux

		2024	2023	Commentaires
Gestion immobilière	Nombre d'appartement au 31/12	392	389	-
	Prise de bail	20	56	Extension IML
	Résiliation de bail	17	15	Appartements vétustes, IML UK
	Loyer moyen / appartement	461.73 €	462.02 €	-
	Nombre sinistres assurance	50	35	Augmentation notable sur véhicule avec accident responsable Augmentation sur dégâts des eaux
Service entretien	ETP total au 31.12	13	13,50	
	ETP réel équipe mobile	8,2	8,2	
	Renforts - Nombre d'heures	397 h	5001 h	
	Renforts en ETP / année	0,28	3,1	
	Ratio ETP réel équipe mobile + renfort / appartement	8,48	1/42	
	Nbre de demandes d'intervention	2 937	2 347	
	Rénovations	80+30	85	Rénovation des 30 logements abricotiers
Gestion patrimoine	Nombre réserves bureau contrôle : traitées /émises	53/218	66/182	
	Formation sécurité : SST / Manipulation extincteurs	0	86/ 120	Les formations auront lieu début 2025
	Investissement	4 actions réalisées / 14 prévues	4 actions réalisées / 4 prévues	-

Introduction

Association régie par la loi de 1901, déclarée le 28 décembre 1961- N° 2120- sous le nom « Association Catalane d'Aide aux Libérés » l'ACAL, qui avait été, à l'époque, créée au bénéfice d'usagers en situation pénale et postpénale, a su élargir, au cours du temps, son activité et modifier son objet social en l'adaptant à l'évolution de la précarité comme le définit ses statuts.

Devenue « Association Catalane d'Actions et de Liaisons », L'ACAL depuis sa création a créé et installée des établissements et services sur le champ de l'inclusion sociale.

L'ACAL compte aujourd'hui plusieurs établissements et services :

- CHRS « L'Arc en Ciel »
- Centre Maternel « le Rivage »
Et Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Le service Seuil PC
- Le Service Seuil DA
- La Résidence Accueil « Les Carmes »
- Lits Halte Soins Santé
- CADA « La Rotja »
- CADA de Perpignan et
- HUDA Perpignan
- HUDA Vernet les Bains
- CHRS « SESAME »
- Accompagnement Logement
- Service Intermédiation Locative
- Service placement pénitencier
- Le Centre Provisoire d'Hébergement
- Le programme AGIR

Chaque service possède des besoins en entretien de locaux, de gestion immobilière, de gestion de patrimoine, de sécurité, et du service informatique.

Afin de gérer ces activités à l'échelle de l'association dans une logique de vision globale, les différentes missions techniques existantes ont été regroupées en 2018 sous le « Service Technique ».

Ce service est transversal à toutes les structures. Son personnel et son budget sont répartis sur les autres services.

L'évolution du service technique est directement liée à l'évolution et aux projets de développement de l'association.

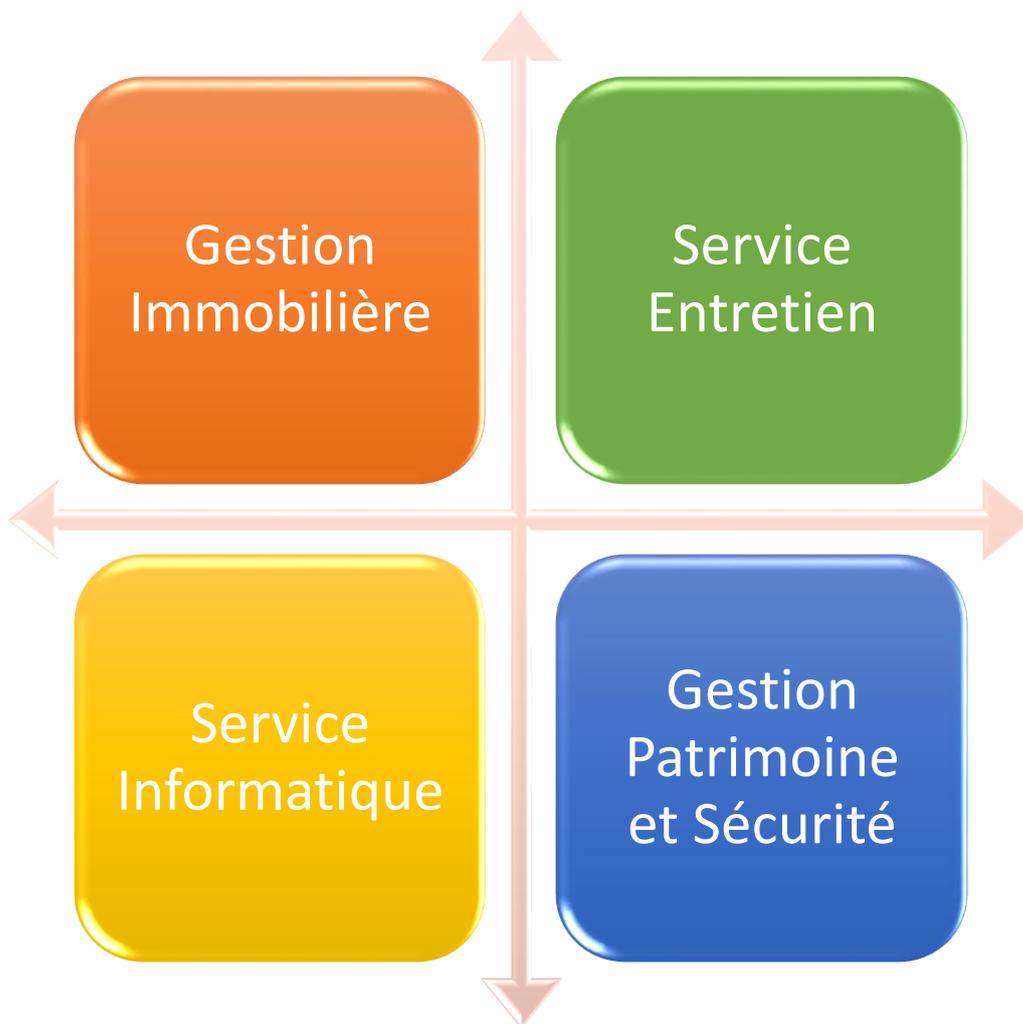
Face à l'activité grandissante de l'ACAL, le service technique doit améliorer son fonctionnement afin de garantir la pérennité de la qualité de service rendu aux salariés et aux usagers.

I/ Présentation générale du service

Le service technique a pour mission principale d'assurer les missions techniques transversales à toutes les structures de l'ACAL.

Réal appui sur tous les établissements et services, il a pour but de gérer toutes les problématiques techniques rencontrées : gestion des biens immobiliers, interventions techniques dans les logements et les bâtiments, gestion du patrimoine et de la sécurité des biens et des personnes, gestion de l'informatique, de la téléphonie fixe et mobile et de la flotte de véhicules

Le service technique regroupe quatre services distincts :



1.1/ Les missions du service

Gestion immobilière :

Le service de Gestion immobilière regroupe tous les aspects de la maîtrise de l'immobilier pour une association à vocation d'hébergement social :

- Prospection et recherche de biens,
- Relations avec les propriétaires privés et les bailleurs publics
- Gestion des baux et réalisation des états des lieux
- Gestion des assurances et des sinistres,
- Coordination des prestataires extérieurs sur les appartements,
- Gestion des services en lien avec la fourniture de services et d'énergie

Service entretien :

Le service entretien a pour mission principale de réaliser les interventions techniques sur les biens gérés par l'ACAL.

Véritable équipe polyvalente et pluridisciplinaire, elle réalise :

- Interventions techniques : plomberie, électricité, peinture, plâtrerie, maçonnerie, ...
- Rénovation complète d'appartements
- Déménagements d'usagers en fin de séjour
- Aménagements de nouveaux appartements et locaux
- Gestion des stocks de fournitures
- Gestion de la flotte de véhicules

Ce service peut être scindé en 2 parties :

- *l'équipe mobile* : équipe transversale à toutes les structures gérée par le coordinateur du service entretien, Ils ont en charge l'entretien des appartements en diffus.
- *les agents affectés aux structures* : les structures d'hébergements ont un agent d'entretien affecté : le CHRS Arc en Ciel, le CHRS Sésame, le foyer maternel Le Rivage, le CADA de Fuilla, la Résidence Accueil. Ces agents sont gérés par le chef de service de la structure concernée.

L'ensemble des agents d'entretien ont un lien fonctionnel de par leur mission.

Service informatique :

Les missions du service informatique sont :

- Gestion du parc informatique
- Administration du réseau
- Résolution de tickets d'intervention
- Gestion des mails et de la téléphonie fixe
- Développement de logiciel
- Toute intervention en lien avec l'informatique

Gestion patrimoine et sécurité :

L'Association Catalane d'Actions et de Liaisons gère différents types de locaux :

- Les logements relevant du Code de l'Habitation
- Les locaux professionnels relevant du Code du Travail
- Les structures d'accueil du public relevant du Code des Etablissement Recevant du Publics

La plupart des biens sont gérés en location.

L'ACAL est propriétaire des bâtiments du CHRS Arc en Ciel et du CADA de Fuilla.

Dans ce contexte, la gestion du patrimoine est complexe et regroupe des enjeux liés à la sécurité des biens et des personnes, les missions principales sont :

- Gestion des contrôles réglementaires : électricité, extincteurs, dispositif de sécurité incendie, moyens de combustion (gaz), ascenseurs, aires de jeux, légionnelle, contrôle sanitaire, ...
- Coordination des travaux sur le patrimoine : entreprises extérieures et service entretien
- Gestion des commissions de sécurité et des dossiers de classement ERP
- Mise en œuvre des Ad'AP : Agendas d'Accessibilité Programmée
- Réalisation et suivi des exercices d'évacuation incendie
- Réalisation du Plan de Sécurisation des Etablissements
- Gestion des investissements
- Réalisation des DUERP
- ...

1.2/ Le personnel

Le service compte :

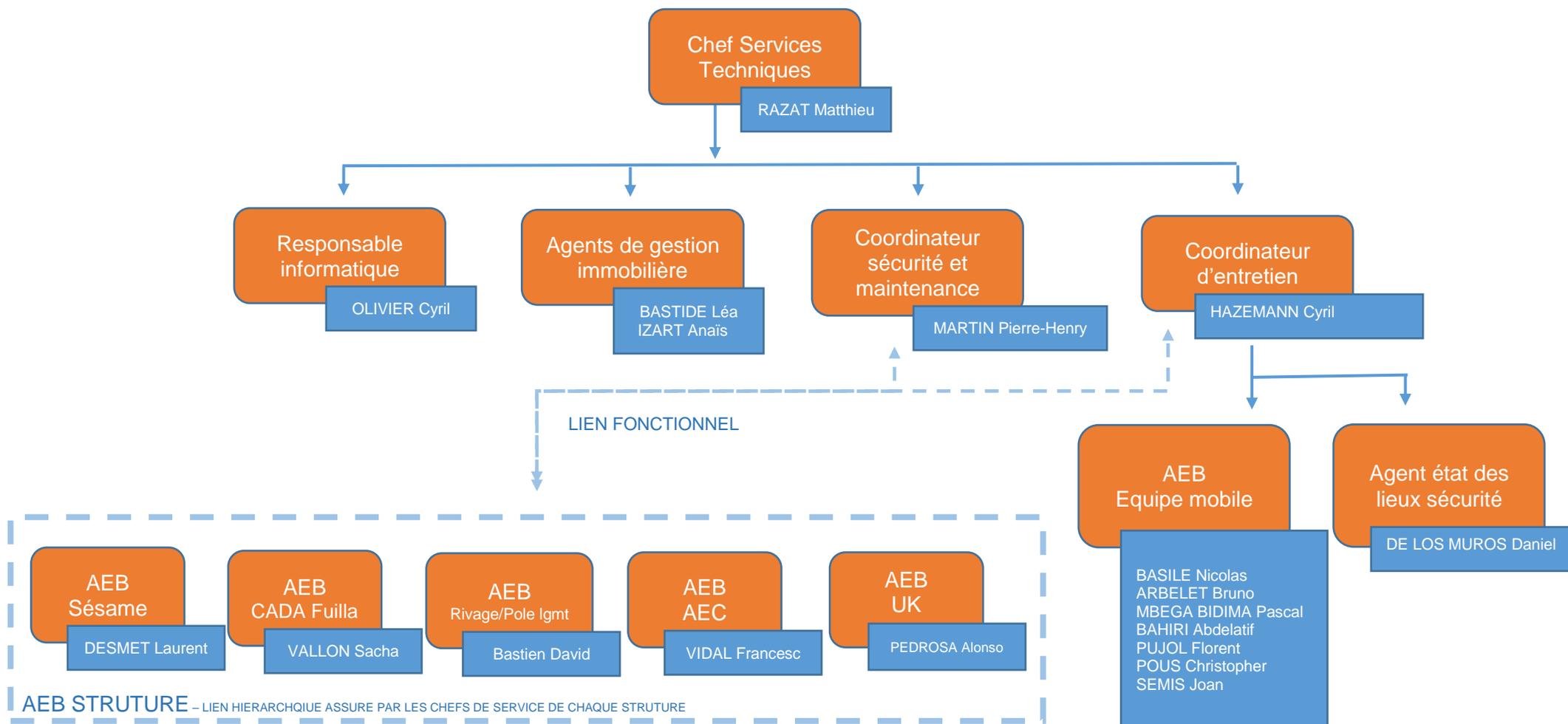
- 1 chef de service – 1 ETP
- 1 agent de gestion locative en immobilier – 1 ETP
- 1 secrétaire technique – 1 ETP
- 1 coordinateur agent d'entretien mobile – 1 ETP
- 1 coordinateur sécurité et maintenance – 1 ETP
- 12 agents d'entretien du bâtiment (AEB) – 11.8 ETP
- 1 agent d'état des lieux sécurité – 0,7 ETP
- 1 responsable informatique – 1 ETP

Ils se répartissent au 31 décembre comme suit :

Poste	CONTRAT	REPARTITION ETP du Service technique															TOTAL	
		SESAME	RA	RIVAGE	CADA FUILLA	AEC	LHSS	IML	ASLL	Sous loc	HUDC DA	HUDC PC	HUDA	CADA PERPI	CPH	SIEGE		UK had'oc
AEB	CDI +avenant					0,74	0,026		0,0104	0,0156	0,065	0,065		0,078				1
AEB	CDI				0,8													0,8
AEB	CDI	1																1
AEB	CDD																1	1
Coord. Sécu	CDI										1							1
Coord. Entretien	CDI										1							1
Agent EDL	CDI						0,07		0,028	0,042	0,175	0,175		0,21				0,7
AEB	CDI										0,1		0,9					1
AEB	CDI					0,26					0,74							1
AEB	CDI										0,5				0,5			1
AEB	CDI										0,15	0,25		0,4	0,2			1
AEB	CPRO -> 01/09/26					0,56		0,08		0,03	0,33							1
AEB	CDI			0,5				0,5										1
AEB	CPRO -> 01/09/26										1							1
AEB	PEC -> 30/04/25						0,1				0,65		0,25					1
GI	CDI														0,8			0,8
GI	CDI															1		1
Inform.	CDI														1			1
DA	CDI														1			1
	TOTAL	1	0	0,5	0,8	1,56	0,196	0,58	0,0384	0,0876	5,71	0,49	1,15	0,688	0,7	3	2	17,3

Dans les faits, le personnel du service technique du diffus et du siège agit sur l'ensemble des structures et pas uniquement dans la structure sur laquelle il est affecté comptablement.

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL DU SERVICE TECHNIQUE au 01/01/2025



1.3/ Evolution du service

Le service technique a connu de nombreuses évolutions notamment au niveau RH depuis les dernières années :

2022 :

- Partenariat avec J.SAUVY sur le poste d'informaticien en janvier 2022
- Pérennisation d'un poste d'agent d'entretien en CDI
- Embauche d'une assistance de gestion immobilière pour faire face à l'accroissement d'activité lié à l'accueil de réfugiés ukrainiens.

2023 :

- Congés maternité de la gestionnaire immobilière avec remplacement par l'assistante de gestion immobilière UK qui a repris toute la gestion propriétaire (UK et non UK),
- Embauche d'une secrétaire technique pour gérer l'administratif et décharger l'assistante GI remplaçante,
- Embauche de 2 postes d'agent d'entretien en CDI,
- Transformation d'un contrat PEC d'un AEB en contrat de professionnalisation,
- Arrêt maladie long du coordinateur sécurité et maintenance.
- Déménagement et regroupement du service dans des locaux adaptés.

2024 :

- Retour congés maternité de la gestionnaire immobilière avec reprise en temps partiel
- Recrutement d'un nouveau coordinateur sécurité
- Départ à la retraite du coordinateur des agents d'entretien
- Réduction du temps de travail de l'agent d'entretien des UK suite à la fermeture des Abricotiers.
- De nombreux mouvements liés à des arrêts maladies longs d'agents d'entretien du bâtiment

II/ Présentation des projets marquants de l'année

L'année 2024 a été marquée par plusieurs projets marquants :

- Extension IML : + 30 Places,
- Fermeture de l'hébergement collectifs au camping des Abricotiers – 30 logements UK,
- Mise en place d'un stock de petites fournitures techniques
- Déménagement du CSE en février,
- Remplacement de la téléphonie fixe sur l'ensemble de l'association
- Renégociation du marché de téléphonie mobile
- Marché public à procédure adaptée pour le contrat d'énergie groupé
- Projet Snoezelen au Rivage
- Poursuite du projet informatique et du plan pluriannuel de remplacement des ordinateurs
- Augmentation du parc automobile : + 2 véhicules

L'année fut, à nouveau, une année très chargée.

III/ Gestion immobilière

3.1/ Présentation du service

3.1.1/ Missions

Les missions assurées sont :

- Prospection et recherche de biens,
- Relations avec les propriétaires privés et les bailleurs publics
- Gestion des baux et réalisation des états des lieux
- Gestion des assurances et des sinistres,
- Coordination des prestataires extérieurs sur les appartements,
- Gestion des services en lien avec la fourniture d'énergie
- Gestion de la téléphonie mobile.

3.1.2/ Moyens humains

La gestion immobilière est assurée par :

- Anaïs IZART – CDI – 35h – 1 ETP en alternance depuis le 1/09/24
- et
- Léa BASTIDE – CDI – 35h – 1 ETP en temps partiel maternité (0,8 ETP)

3.1.3/ Moyens techniques

Les moyens techniques en gestion immobilière et secrétariat sont :

- Deux ordinateurs fixes avec emails dédiés et dossiers informatiques
- Deux téléphones portables
- Deux ordinateurs portables avec emails dédiés et dossiers informatiques

3.2 Bilan d'activité

3.2.1/ Le parc immobilier : logements

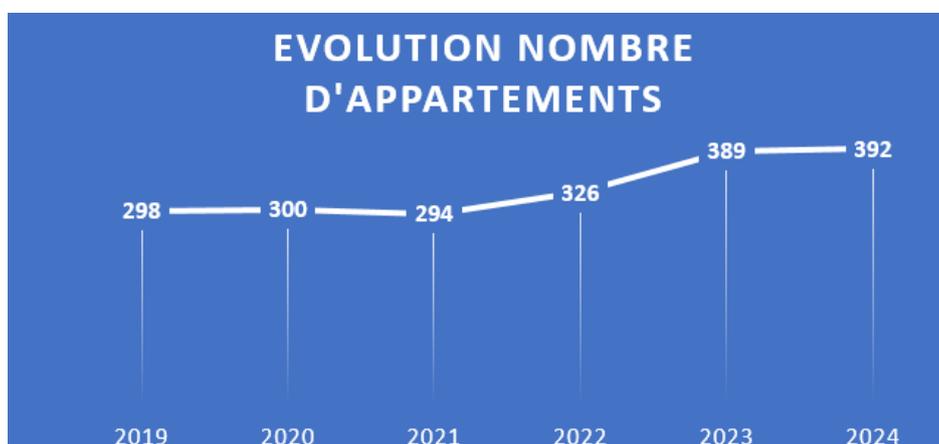
Nombres d'appartement en diffus :

	2024	2023	Evolution
Prise de bail	20	56	- 64 %
Résiliation de bail	17	15	+ 13 %
Nombre d'appartement	392	389	+ 1 %

L'évolution du nombre d'appartement sur l'année 2024 est en baisse, lié principalement au relogement des publics Ukrainiens en logement autonome et au renouvellement du parc vieillissant.

Les mouvements sur cette année :

- Le renouvellement des appartements les plus vétustes de l'Acal :10 logements,
- Fin de bail sur l'IML UK : - 7 logements,
- Une extension IML de 9 logements.



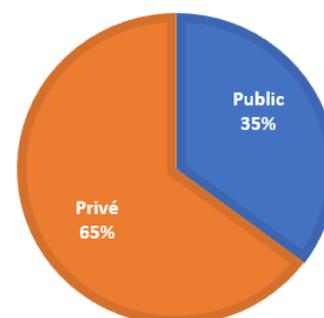
Evolution du coût des loyers :

	2024	2023	Evolution
Nombre d'appartement	392	389	- 4 %
Coût total mensuel	181 757 €	179 726 €	+ 1 %
Coût moyen / appartement	463.66 €	462.02 €	+ 0 %

Répartition bailleurs publics / privés :

	2024	2023
Bailleurs publics	138	134
Bailleurs privés	254	255
Total	392	389

RÉPARTITION PAR TYPE DE BAILLEUR

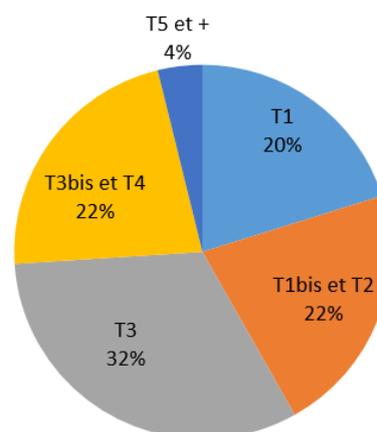


Peu d'évolution : La baisse des logements liés au relogement des publics Ukrainiens auprès des bailleurs privés est compenser par la captation de logement IML également auprès de bailleur privé.

Typologie des appartements :

	2024	2023
T1	72	76
T1bis et T2	81	86
T3	125	124
T3bis et T4	79	90
T5 et +	15	13
Total	392	389

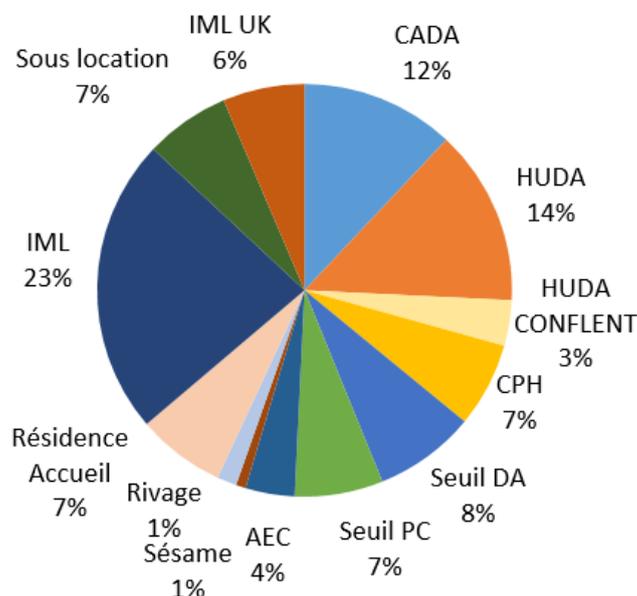
TYOLOGIE D'APPARTEMENT



Nombre d'appartements par structure :

	2024	2023
AEC	15	16
CADA	47	47
HUDA Conflent	14	14
IML	91	81
Résidence Accueil	27	27
Rivage	6	6
Sésame	3	2
Seuil PC	27	28
Seuil DA	31	33
HUDA	54	54
CPH	26	23
Sous location	26	25
IML UK	25	37
Total	392	389

REPARTITION PAR STRUCTURE



Les grands changements sont :

- L'augmentation du parc IML et la diminution du parc IML UK

Les appartements en lien avec le plan quinquennal pour le « Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme » représentent 37% des logements en diffus loués par l'ACAL : IML, Sous location, Résidence Accueil. Contre 34% en 2023.

Le pôle Asile comprend le CADA, l'HUDA, le CPH, le Seuil DA. Il représente 43% du parc diffus avec 172 logements.

Le pôle Familles et Isolés correspond à 15% du parc diffus (50 appartements) avec le Seuil PC, le diffus Arc en Ciel, le diffus Sésame et le diffus Rivage. Ce pôle est principalement inscrit sur un accueil collectif : 2 CHRS et un centre parental.

Le Pôle Insertion par le Logement représente 44% (169 appartements) du logement diffus de l'ACAL : IML, RA et Sous location, IML UK.

L'évolution immobilière des pôles est la suivante :

	2022	2023	2024
Pole Asile	47 %	43 %	43 %
Pôle Famille et Isolés	12 %	13 %	13 %
Pôle Insertion Logement	41 %	44 %	44 %

On note une inversion en 2023 de la part prépondérante de logement du Pole Asile vers le Pôle Insertion par le Logement.

Accueil collectif du public ukrainien :

En complément des logements en IML UK, nous avons accueilli des personnes en logement had 'hoc sur 2 espaces de vacances : Le Mas Blanc à Alenya et Les Abricotiers à Argelès-sur-Mer.

Cela représentait 115 logements supplémentaires comptabilisés dans ce rapport en hébergement collectif.

En octobre 2024, le centre « Les Abricotiers » a fermé ses portes et les personnes ont été relogées soit en logement autonome, soit via d'autres associations ou transférées sur le Mas Blanc.

3.2.2/ Le parc immobilier : locaux professionnel

Durant l'année 2024, 1 service a déménagé de leur local professionnel vers un autre lieu plus adapté à son activité et à la taille de l'équipe.

Service	Ancien locaux	Nouveaux locaux
CSE	1 rue CHEFDEBIEN	8 rue Marmontel, Perpignan

3.2.3/ Gestion des assurances

Les assurances gérées par le service gestion immobilière sont :

- Assurances des locaux
- Assurance des appartements
- Assurances véhicules et auto-mission
- Assurance des salariés et bénévoles

L'assureur de l'ACAL est la MAIF.

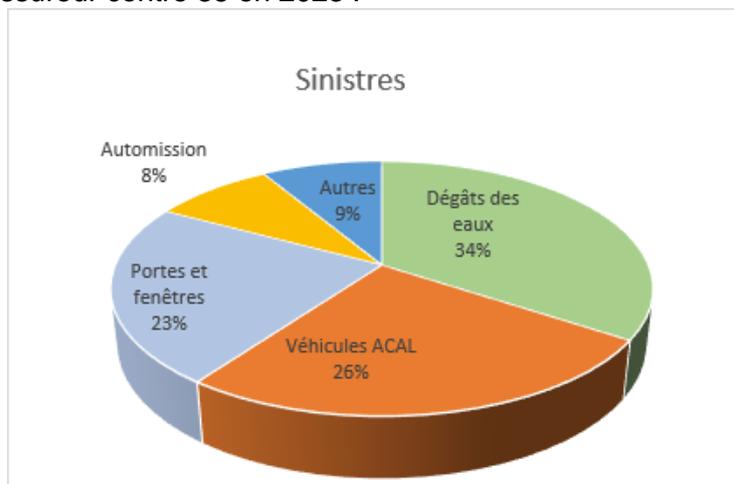
	2022	2023	2024	Evolution
Coût assurances	100 183 €	111 220 €	137 302€	+ 23 %

L'augmentation est liée au déménagement des services (augmentation des surfaces) et de la location de grands ensembles immobiliers : le mas blanc (85 logements) et les abricotiers (30 logements). Une augmentation de nos sinistres sur véhicules relevant de la responsabilité du conducteur a aussi participé à l'augmentation de nos cotisations.

Gestion des sinistres :

En 2024, l'ACAL a déclaré 50 sinistres à notre assureur contre 35 en 2023 :

	2023	2024
Nombre sinistres	35	50
Dégâts des eaux	12	23
Véhicules ACAL	9	15
Portes et fenêtres	8	6
Auto mission	3	2
Autres	3	4



La proportion de dégâts des eaux et de sinistres véhicules semble importante mais en réalité c'est assez faible aux vues :

- du parc immobilier
- du nombre de véhicules : 44 véhicules professionnels + tous les déplacements des salariés avec leur véhicule personnel.

La grande majorité des sinistres véhicules et des auto-missions sont dû à des responsabilités du salarié conducteur. Une majoration de notre coût d'assurance véhicule a été appliqué à cause de cela.

3.2.4/ Gestion des contrats de fournitures d'énergie

L'agent en charge de la gestion immobilière doit contracter et gérer les contrats de fournitures d'énergie des logements et locaux que l'ACAL occupe.

Il doit également gérer les contrats de services sur les logements en diffus.

Ces contrats comprennent :

- fourniture d'électricité
- fourniture de gaz

La gestion de ces contrats est complexe dû à l'absence de compte professionnel.

La réflexion a été menée sur plusieurs années et en novembre 2024, nous avons contractualisé une offre d'achat groupé d'énergie via un courtier en énergie.

La consultation a permis de mettre en négociation différents fournisseurs pour les 113 contrats gaz et les 300 contrats d'électricité.

Notre nouveau fournisseur pour le GAZ et l'ELECTRICITE est EKWATEUR.

Ce fournisseur revend de l'électricité 100% issu de production d'énergie renouvelable et 20% issu de biogaz.

L'économie réalisée à l'année est estimée à hauteur de 70 k€ à consommation équivalente. Nous pouvons également nous appuyer sur le courtier pour la gestion de nos contrats, ce qui facilitera le travail du service y compris pour les télérelèves de compteurs à distance.

3.3 Perspectives d'évolution :

Le parc immobilier

L'année 2025 est forte de nombreux projets immobilier :

- Renouvellement du parc immobilier (remplacement des logements vieillissants) grâce à la mise en place d'une stratégie immobilière visant à faire un état des lieux global du parc de logements dont l'ACAL dispose.
- Une nouvelle extension IML est prévue en 2025, ainsi que le relogement de l'ensemble des ménages Ukrainiens qui occupent le MAS BLANC.

De plus, des projets de déménagements de services sont aussi prévus :

- Résidence Accueil

Contrat de nettoyage, désinsectisation et dératisation :

Au vu du nombre de demandes d'interventions blattes/punaises de lit nous avons souhaité faire appel à une autre entreprise pour accélérer le délai d'intervention et l'efficacité. Nous ferons le bilan fin 2025.

Sensibilisation à la gestion des fluides pour les usagers :

Une réflexion est à mener sur la sensibilisation des usagers à la gestion des fluides afin de les inciter à une gestion plus raisonnés.

En 2024, cette réflexion est menée à plus grande échelle dans les ateliers de transition écologique, des propositions seront faites courant 2025.

Sensibilisation auprès des propriétaires afin de les inciter à des travaux notamment de rénovation énergétique :

L'objectif étant d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation de leur logement au travers de campagne de communication sur les aides financières existantes auxquelles ils pourraient avoir droit du fait de louer à une association à vocation sociale.

IV/ Service entretien

4.1 Présentation du service

4.1.1/ Missions

Les missions sont :

- Interventions techniques courantes : plomberie, électricité, peinture, plâtrerie, ...
- Rénovation complète d'appartements
- Déménagements d'usagers en fin de séjour
- Aménagements de nouveaux appartements et locaux
- Gestion des stocks du gros mobilier
- Gestion du parc de véhicules

Le service entretien est scindé en 2 parties :

- Les agents dans les structures d'hébergement qui entretiennent les structures sur lesquelles ils sont affectés.
- Les agents de l'équipe mobile qui entretiennent les appartements en diffus dans le parc public et privé de toutes les structures.

4.1.2/ Moyens humains

Les agents affectés dans les structures d'hébergement sont :

- CHRS Arc en Ciel : VIDAL Francesc – CDI - 26h – 0.74 ETP
- CHRS Sésame : DESMET Laurent – CDI - 35h – 1 ETP
- Résidence Accueil : HASNAOUI Belkem – CDI - 35h – 1 ETP
- Foyer maternel Le Rivage – David BASTIEN CDI – 17,5h– 0.5 ETP
- CADA de Fuilla : VALLON Sacha – CDI – 28h – 0.8 ETP
- UK Ad 'Hoc : PEDROSA Alonso – 17,5h – 0,5 ETP

Au 31 décembre, l'équipe mobile dispose des moyens humains suivant :

- Jean Louis EL YACOUBI – CDI - 35h – 1 ETP
- Daniel DE LOS MUROS – CDI - 0,7 ETP mi-temps thérapeutique +renfort 0,3 ETP
- Bruno Arbelet – CDI – 35h - 1 ETP
- Cyril HAZEMANN – CDI - 35h – 1 ETP
- Nicolas BASILLE – CDI – 35h– 1 ETP
- David BASTIEN –CDI - 35h – 0,5 ETP
- Abdelatif BAHIRI – CDI – 35h – 1 ETP
- Yannick Pascal MBEGA – CPEC – 35h – 1 ETP
- Christopher POUS – CPRO - 35h – 1 ETP
- Florent PUJOL – CPEC – 35h – 1 ETP

En complément de ces moyens, un renfort d'équipe sur des projets ponctuels est réalisé principalement par agence d'intérim Welljob ou des CDD.

L'année 2024 est impactée fortement par des arrêts maladies long représentant 1032 jours d'arrêts pour 4 salariés. Ceci a impliqué des remplacements avec du turn-over des remplaçants. Deux personnes en CDD PEC ont également été remplacé en 2024.

4.1.3/ Moyens techniques

Moyens logistique :

Matériels informatique et imprimantes
Téléphonie mobiles par salarié
Petit outillage pour une valeur de 700 euros par agent d'entretien
Outillage collectif
Une carte bleue
5 cartes de déchèterie
Compte d'achat /professionnel :

SIDER	Seigneurie peinture
INTERPLAST	ABC du meuble
Tridôme	Coté route
But	Boulangier
Amazon	IKEA Pro
Baures	Manomano Pro
Rexel	ACM

Véhicules :

Le service entretien a à sa disposition un parc de 10 véhicules (8 voitures et 2 camions) :

Citroën Nemo 1 – Interventions	Renault Kangoo – Interventions
Citroën Nemo 2 – Interventions	Master blanc- Déménagements
Citroën Berlingo - Interventions	Master bleu - Déménagements
Ford Transit - Interventions	Toyota Yaris - Déplacements
Citroën Jumpy - Interventions	CITROEN Jumper - Déménagements
Peugeot Expert - Interventions	

Outil logistique :

Suite à la réflexion en 2020 sur une solution d'outil de suivi et de gestion d'activité, le logiciel Organilog, a été mis en place.

Ce logiciel, acquis en location à 20€/mois.agent, permet de gérer l'activité du service entretien avec :

- Enregistrement des demandes par les travailleurs sociaux
- Planification des interventions
- Saisie sur smartphone directement sur site par les TS et les AEB
- Retour automatique auprès du demandeur
- Gestion de stocks
- Archivages de dossier photos, pdf, ...
- Gestion des adresses
- Localisation des biens avec GPS

Cet outil permet de suivre l'activité, les besoins éventuels en renfort, les demandes récurrentes et celles qui sont longues à gérer.

Cet outil a été mis en place en janvier 2021.

Au 1^{er} janvier 2025, seul Sésame et Fuilla n'utilise pas l'outil et un déploiement est prévu au 1^{er} trimestre.

4.2/ Bilan d'activité

4.2.1/ Moyens humains

Salariés :

En ETP au 31/12	2021	2022	2023	2024	Evolution
Structure d'hébergement	4,04	5,04	5,30	4,80	- 9 %
Equipe mobile	7	7	8,20	8,20	-
Total	11,04	12,04	13,50	13	- 4%

Au 31 décembre, nous avons une diminution de l'effectif lié à la fermeture des abricotiers avec une baisse de travail de l'agent affecté au UK de 0,5 ETP.

Renforts extérieurs :

Les équipes du service entretien sont renforcées ou remplacées en fonction des projets et des arrêts maladies par des intérimaires ou des CDD.

	2022	2023	2024	Evolution
<i>Intérim</i>	1 103 h	1 508 h 41 561 €	1 005 h 29 863,72 €	- 45 %
<i>CDD ponctuel</i>	1 134 h	3 493 h Env. 52 395 €	3 736 h Env. 56 040 €	+ 7 %
<i>Dont Renfort</i>	-	1462h 40 206€	397h 10 500€	- 72 %
Transposition en ETP de renfort / année	1,45 ETP	1,03 ETP	0,28 ETP	- 72 %

Cette année est impactée par

- les remplacements de petits arrêts maladie d'aeb : 237h en intérim
- les remplacements de long arrêt maladies (Vidal, Bastien, Basille) : 3 579h en CDD
- les remplacements liés turn-over sur le remplacement de poste en contrat PEC et Mas Blanc : 371h d'intérim.

Cette année, les renforts représentant 397h sont expliqués par la fermeture des Abrisotiers et pour palier à de forte demande de rénovation de logement dans l'année : estimé env. 10 500€

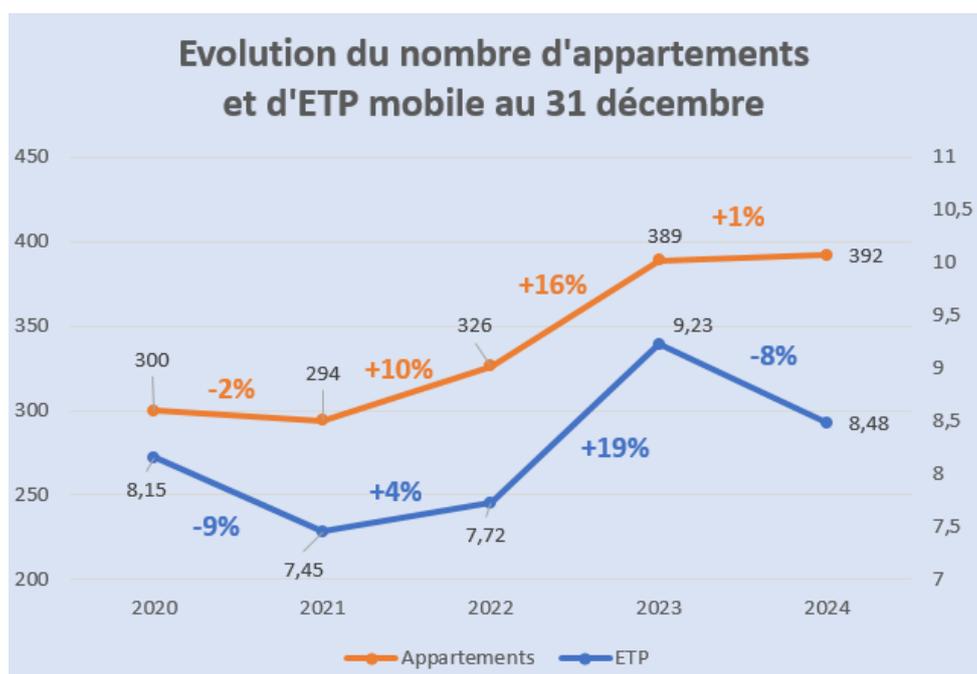
Le changement d'agence d'intérim induit un coût horaire plus élevé mais avec des personnes envoyées plus automne, plus compétente et plus rapide dans l'exécution des tâches. Ces temps d'embauche deviennent de vrai temps de renfort durant lesquels la charge de travail est traitée. Auparavant ces temps d'embauche semblaient plus à des temps de mise à disposition de manœuvre qu'il fallait accompagner au quotidien.

Bilan global :

En ETP	2021	2022	2023	2024
Salarié au 31 décembre	11,04	12,04	13,50	13
Renforts extérieurs ETP/année	0,45	1,45	1,03	0,28
Total	11,49	12,76	14,50	13,28

Détail de l'évolution des moyens humains de l'équipe mobile :

Au 31/12	2021	2022	2023	2024
Nombre ETP équipe mobile	7	7	8,2	8,2
ETP renforts	0,45	0,72	1,03	0,28
Total ETP + renforts	7,45	7,72	9,23	8,48
Nombre d'appartement	294	326	389	392
Ratio ETP/appartement	1/39	1/42	1/42	1/46



L'évolution du nombre d'appartements a permis de fiabiliser une équipe permanente et limiter le recours aux renforts ponctuels. L'activité a fortement augmenté en 2024 et 2023 (+45%) mais les délais d'intervention sont restés relativement stables voire en baisse sur 2024 (-9%).

Ceci est dû à l'organisation de travail et l'amélioration des conditions de travail notamment au niveau des locaux, des véhicules, de l'outillage et de la création du stock.

4.2.2 Les activités

Demande d'interventions :

Les différents services demandent directement depuis un accès spécifique par service leurs demandes d'intervention dans les logements.

Le coordonnateur affecte les demandes au planning des AEB.

Les AEB inscrivent sur leur smartphone lorsque les interventions sont terminées.

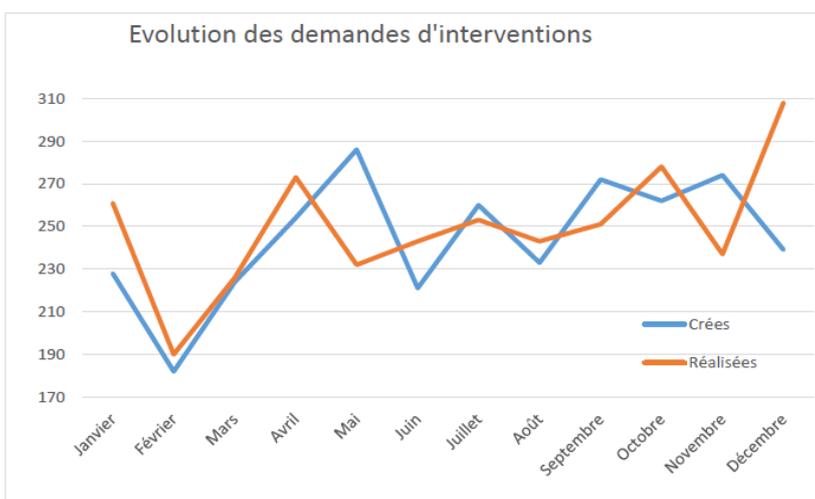
L'activité est donc suivie quotidiennement.

Cette année nous avons :

Demande d'interventions par mois

	Demandes d'intervention			Reste fin de mois
	Crées	Rejetées	Réalisées	
Rappel 2022	2347	218	2018	131
Janvier	228	8	253	98
Février	182	9	181	90
Mars	224	12	214	88
Avril	254	25	248	69
Mai	286	31	201	123
Juin	221	19	224	101
Juillet	260	15	238	108
Août	233	15	228	98
Septembre	272	9	242	119
Octobre	262	14	264	103
Novembre	274	28	209	140
Décembre	239	1	307	71
TOTAL	2935	186	2809	71

MOYENNE 245 16 234
12 par jour 11,5 par jour



% réalisation des demandes = 94%

Remarque :

- Une augmentation des demandes d'interventions par rapport à l'an dernier : +25%
- 245 demandes interventions par mois en moyenne contre 195 en 2023
- 234 interventions réalisées par mois en moyenne contre 168 en 2023
- 186 demandes rejetées correspondantes principalement à des doublons, des relances ou un mauvais usage du logiciel.

En 2021, les pics d'activités ont été observé en mai et octobre.

En 2022, il y a eu une augmentation des demandes en juillet, août et septembre.

En 2023, l'augmentation est présente des mois d'août à décembre.

En 2024, le pic d'activité est en mai.

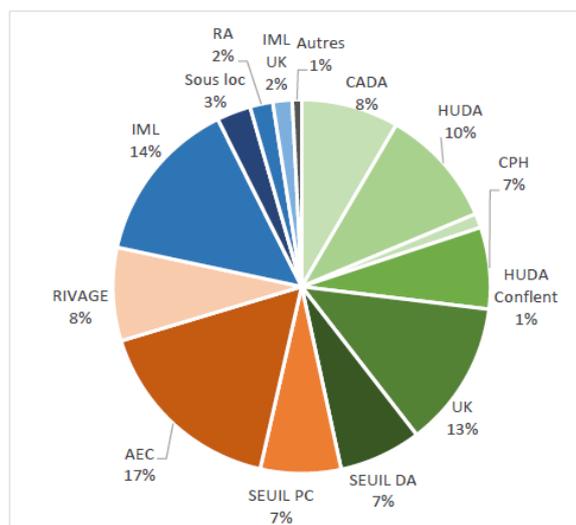
Il est difficile de prévoir ces pics d'activités car il n'y a pas de schémas récurrents qui nous permettrait de prévoir par exemple d'anticiper un renfort ponctuel.

On remarque également qu'il n'y a pas de période creuse comme on aurait pu penser à l'été notamment.

Demandes d'intervention par services :

Demande d'interventions par service et pôle

Demandes par service			
Service	2023	2024	Evol.
CADA	296	252	-17%
HUDA	284	310	8%
HUDA Confler	41	37	-11%
CPH	222	213	-4%
UK	203	381	47%
SEUIL DA	200	213	6%
SEUIL PC	138	208	34%
AEC	413	506	18%
RIVAGE	-	243	-
IML	371	431	14%
Sous loc	100	88	-14%
RA	34	59	42%
IML UK	63	50	-26%
Autres	48	24	-100%
	2347	2935	20%



Une augmentation supérieure à 10% des demandes d'interventions est présent sur :
Seuil pc, HUDA, UK, Seuil DA, AEC, IML, RA.

Cette augmentation peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Augmentation du parc sur IML,
- La fin des abricotiers sur les UK,
- Accélération des procédures sur la demande d'asile : Seuil DA,
- Intégration des demandes du Rivage sur le logiciel

L'année 2023 était une hausse sur le CADA lié à une extension en fin d'année.

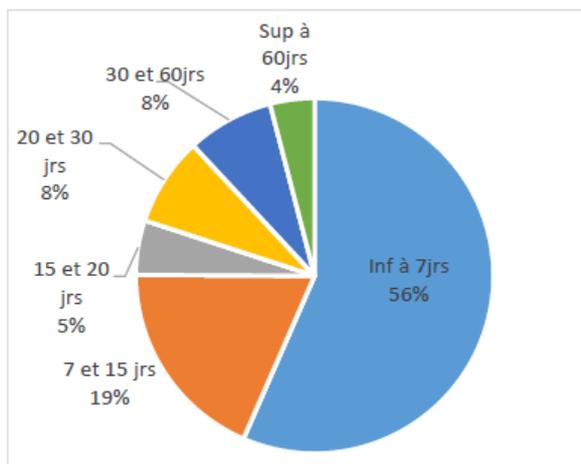
Les autres augmentations sont liées à l'activité propre à chaque service, ;: turn-over, changement d'appartements, ...

Détail des délais de réalisation :

L'objectif est fixé : Traiter les interventions sous 15 jours calendaires avec :

- Petites interventions : Traitement dans la semaine,
- Rénovation = Traitement à 3, 4 semaines maximum.

Détails délais de réalisation



Délais	Nbre
Inf à 7jrs	1631
7 et 15 jrs	536
15 et 20 jrs	143
20 et 30 jrs	233
30 et 60jrs	227
Sup à 60jrs	116

2 167

719

Moyenne : 13,5 jours

15,7 jours en 2023

14,5 jours en 2022

75% des interventions ont été réalisées en moins de 15 jours.

Ce chiffre est légère augmentation (70% en 2023), le délai moyen passe à 13,5 jours contre 15,7 en 2023.

25 % des demandes soit 719 demandes d'interventions ont été réalisé en plus de 15 jours, plusieurs raisons sur l'allongement du délai sont identifiées avec :

- Interventions de tiers : office HLM principalement qui allonge considérablement les délais par leur gestion interne. Interventions des propriétaires privés qui mettent du temps à répondre à un devis leur incombant ou souhaitent plusieurs chiffrages.
- Gestion des priorités et re-planification de petites interventions
- Incompréhension des résidents et refus d'accéder au logement.
- Gestion des nuisibles
- Rénovations longues de logements
- Gestion de sinistres notamment dégâts des eaux

Rénovations d'appartements

En 2023 : 70 logements avaient été refait pour le fonctionnement classique et un plan de rénovation de 15 logements au Mas Blanc avec un renfort d'activité dédié.

En 2024 : 80 logements ont été refait + 30 logements avec renfort sur la fermeture des Abricotiers.

Listes des appartements rénovés :

HUDA - Impasse Rene Coll (1) - Apt 184
HUDA - Rue Antonio Vivaldi (10) - Apt 305
IML - Rue Camille Saint Saens (20) - Etg 2
Rivage - Apt 03 - Etg 1
Sous-Loc - Espace Mediterranee (22) - Apt 60
HUDA - Residence Majorque II - Apt 12
HUDA - Rue Montserrat Caballe (5) - Apt 154
HUDA - Rue Antonio Vivaldi (10) - Apt 305
AEC - CHRS chambre 08 - R+1
HUDA - Avenue Emile Roudayre (68) - Apt 813
AEC - CHRS studio 6/7 R+1
AEC - LHSS 06 - R+1
HUDA - Avenue de la Massane (4)
IML - Avenue du Canigou (2) - Rdc D
Seuil DA - Rue Ernest Renan (8) - Rdc
IML - Rue la Fayette (7) - Etg 2
AEC - CHRS studio 6/7 R+1
IML - Rue des Roses (14) - Rdc F
Residence Accueil - Rue de Taulis (23) - Apt 11
IML - Avenue du Canigou (2) - Rdc D
IML - Rue la Fayette (7) - Etg 2
Seuil DA - Rue des Romarins (32) - Apt 28
Seuil PC - Avenue Commandant Ernest Soubielle (61)
RIVAGE - Rue Pascal-Marie Agasse (87) - Apt 02
Rivage - Apt 02 - Rdc
AEC - Imp. Rene Coll (1) - Apt 176
AEC - LHSS 05 - R+1
AEC - LHSS 09 - R+1
Seuil DA - Rue des Romarins (32) - Apt 28
AEC - Rue Niccollo Paganini (4) - Apt 26
HUDA - Avenue Xavier Benguerel (13) - Apt 343
Seuil DA - Square Andalousie (5) - Etg 3 D
Seuil PC - Rue Antoine Guerra (1) - Etg 1 - Pte G
IML UK - Rue Jean Marc Nattier (3) - Apt 3
Rivage - Apt 05 - Etg 1
IML - Rue des Roses (14 bis) - Rdc D
CADA - Rue de Taulis (04) - Rdc G
AEC - LHSS 08 - R+1
Seuil PC - Rue Antoine Guerra (1) - Etg 1 - Pte G
Residence Accueil - Place des Esplanades - Etg 4
IML - Avenue Marcelin Albert (24) - Rdc
IML - Espace Mediterranee (20) - Apt 06
RIVAGE - Rue Pascal-Marie Agasse (87) - Apt 10
HUDA - Avenue de Grande Bretagne (48) - Apt 07
Rivage - Apt 01 - Rdc
Service - UK Les Abricotiers
Rivage - Apt 06 - Etg 1
Sous-Loc - Rue Antoine Guerra (1) - Etg 2 - Pte G
HUDA - Avenue de Prades (76) - Apt 68
IML - Rue Pierre Lefranc (19) - Etg 2 D
IML - Impasse de la Tramontane (6) - Apt 709
IML-Caserne st martin etg 3
IML-Guillaull 22 etg 2 gauche
CADA- 8 apparts de vernet les bains
IML- Vertefeuille(16) etg 3 droite
CADA- L'artigue (6) etg 1 droite
IML-Tixiere apart 6
AEC-Cuisine industriel aec
IML-Guillaull 22 etg 2 droite
HUDA-rue des mesanges apt 31
AEC-LHSS 4
AEC-LHSS 3
Residence Accueil - Guerra rdc
CADA -Rue de carol (46) apt 416
IML-Guillaull (25) etg2 apt 47
IML-Avenue du tech r-2
RIVAGE- diffus 10
Résidence Accueil-rue des carmes apt 8
SEUIL PC – rue l'artigue etg 1 gauche
SEUIL PC-Camille Saëns etg 1 gauche
ABRICOTIERS rénovation de 30 appartements

On peut estimer qu'environ 20% du parc de logements diffus a été rénové en 2023 et 20% de plus en 2024.

Astreintes techniques :

En décembre 2018, une astreinte technique a été mise en place les :

- Week-end : du vendredi 16h au lundi 8h
- Jours fériés : de la veille 16h au lendemain 8h

Les agents ont la liberté de s'organiser entre eux pour se répartir les week-end et jours astreintes. Un contrôle est assuré par le chef des services techniques.

Organisation :

L'agent récupère le vendredi le téléphone d'astreinte.

Il est contacté uniquement par le cadre d'astreinte qui juge si son intervention est nécessaire.

L'agent se déplace et note sur le cahier d'astreinte les dates, heures et motifs de son intervention.

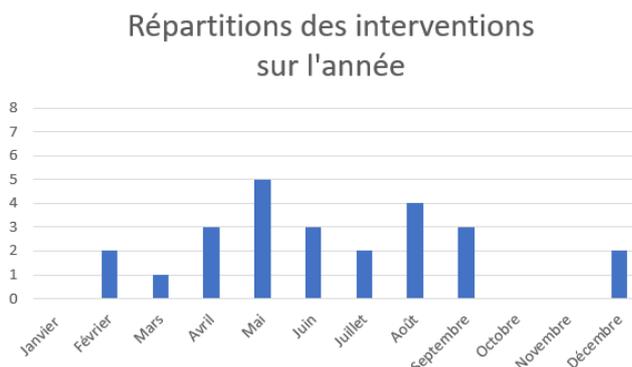
Toutes les heures travaillées sont à récupérer.

Les heures travaillées les dimanches et jours fériés sont rémunérées.

L'astreinte est rémunérée de la manière suivante :

- Par week-end : 102,20 € brut soit environ 79 € net.
- Par jour férié : 43,80 € brut soit environ 34 € net.
- Heures travaillées dimanches et jours fériés : 7,60€ brut/heure soit environ 5,90 € net

Nbre d'intervention°	AEC	RIVAG	CADA HUDA	SESAM	SEUIL	PL	Autre	TOTAL
Plomberie	1	1		1			3	6
Electricité	4	1	2		2			9
Autres	3	2	1		1		2	9
TOTAL	8	4	3	1	3	0	5	24



Les agents d'astreintes techniques sont intervenus 24 fois en 2024 (contre 30 en 2023) principalement sur l'arc en ciel et son diffus, sur des problèmes de serrure ou de chauffage.

La répartition du nombre d'intervention sur l'année nous montre qu'il n'existe pas de période plus propice aux interventions d'astreintes.

Le coût de l'astreinte technique sur l'année est de 6 101 € contre 6 261€ en 2023.

Le coût moyen par intervention est de 254,20 €.

4.2.3 Gestion des achats

Carnet de Bon de commande :

Depuis 2019 pour chaque achat, le chef d'entretien rédige un bon de commande qu'il remet à l'agent d'entretien chargé de retirer la marchandise.

Sur ce bon de commande est noté la date, le service pour lequel l'achat est effectué, le fournisseur et les articles à retirer. Le tampon du service est apposé ainsi qu'une signature du chef d'entretien.

Un pli est transmis à l'agent pour présentation en magasin, un pli est remis en comptabilité pour suivi de facture et un pli reste dans le carnet.

Stock mobilier et électroménager :

Depuis 2019, un stock de mobilier et électroménager a été mis en place.

En avril 2024, un stock sur des petites fournitures techniques a été mise en place.

Il a plusieurs objectifs :

- Passer moins de temps dans les commerces
- Disponibilité du matériel
- Réduction du nombre de factures à traiter.

Gestion du stock :

Plusieurs procédures ont été mise en place et un agent est dédié à la gestion du stock.

Au 31/12/24, l'Acal a un magasin comptabilisant 247 références.

Il représente environ 35 000€.

4.2.4 Gestion du parc automobile

Liste du parc :

	IMMAT	MARQUE	MODELE	Année 1ère immat	CARBURANT	KILOMETRAGE AOUT 2023	Kms moyen/an	SERVICE	Propriétaire / LLD
1	BJ-573-TT	DACIA	SANDERO	2011	ES	58 294	4206	AEC	Propriétaire
2	DB-620-DY	RENAULT	TRAFIC 9 PLACES	2013	GO	55 376	7439	AEC	Propriétaire
3	DQ-133-XC	DACIA	LODGY 7 PLACES	2015	GO	83 136	7264	AEC	Propriétaire
4	EZ-737-AD	DACIA	STEPWAY	2018	GO	35 250	10500	AEC	Propriétaire
5	DM-092-MF	PEUGEOT	EXPERT 9 PLACES	2014	GO	68 392	11040	CADA FUILLA	Propriétaire
6	FX-362-PB	CITROEN	JUMPY 9 places	2020	GO	27 340	5000	CADA FUILLA	LLD
7	FB-822-YD	DACIA	LODGY 7 PLACES	2018	GO	39 469		CADA PMM	Propriétaire
8	FT-156-RG	CITROEN	BERLINGO XL 7 places	2020	GO	7 142	6000	CPH	LLD
9	FT-468-TA	CITROEN	C3	2020	GO	13 028	6000	CPH	LLD
10	GK 431 SZ	DACIA	JOGGER 7 PLACES	2023	ES	-	5000	CPH	LLD
11	CM-371-KZ	RENAULT	CLIO III	2012	GO	111 105	13775	HUDA Conflent	Propriétaire
12	BJ-228-GM	NISSAN	PRIMASTAR 9 PLACES	2004	GO	132 567	2445	HUDA Conflent	Propriétaire
13	ED 836 VS	FIAT	500 L 7 places		GO		?	HUDA PMM	Propriétaire
14	FT-129-RG	CITROEN	C3	2020	GO	20 417	10000	HUDA PMM	LLD
15	BL-549-TK	OPEL	ZAFIRA - 7 places	2011	GO	155 700	?	IML-UK	Propriétaire
16	EK-591-DV	PEUGEOT	Partner TPMR	2017	GO	84 028	2000	LHSS	Propriétaire
17	BB-410-CQ	FIAT	FIORINO	2010	GO	141 469	7995	POLE LOGEMENT	Propriétaire
18	EG-107-HE	RENAULT	TRAFFIC - 9places		GO		?	RESIDENCE ACCUEIL	Propriétaire
19	FL-700-BJ	RENAULT	TWINGO	2019	ES		?	RESIDENCE ACCUEIL	Propriétaire
20	CL-195-YS	CITROEN	NEMO	2012	GO	104 295	6000	RESIDENCE ACCUEIL	Propriétaire
21	FS-962-XG	CITROEN	BERLINGO M	2020	GO	19 155	5000	RIVAGE	LLD
22	FX-363-NK	CITROEN	JUMPY 9 places	2020	GO	8 028	5000	RIVAGE	LLD
23	AF-226-MH	TOYOTA	YARIS	2007	ES	95 292	3531	Service Technique - SEUIL	Propriétaire
24	DQ-601-GQ	CITROEN	Nemo -utilitaire	2015	GO	82 981	6516	Service Technique - SEUIL	Propriétaire
25	BE-109-NJ	TOYOTA	Yaris	2010	ES		230000	Service Technique - SEUIL	Propriétaire
26	AS-717-RC	CITROEN	JUMPY - Utilitaire	2010	GO		?	Service Technique - SEUIL	Propriétaire
27	CT-676-EX	RENAULT	Kangoo -utilitaire	2013	GO		?	Service Technique - SEUIL	Propriétaire
28	FS-992-XG	CITROEN	BERLINGO -utilitaire	2020	GO	40 026	15000	Service Technique - SEUIL D1	LLD
29	CN-928-YJ	CITROEN	NEMO-utilitaire	2012	GO	126 858	9875	Service Technique -AEC	Propriétaire
30	DW-347-LE	PEUGEOT	EXPERT -utilitaire	2015	GO	183 500	?	Service Technique -AEC	Propriétaire
31	BP-241-YD	RENAULT	MASTER -utilitaire	2011	GO	84 967	11236	Service Technique -AEC	Propriétaire
32	DC-790-MH	RENAULT	MASTER CUBE -utilitaire	2009	GO	131 425	5462	Service Technique -AEC	Propriétaire
33	EF-686-QC	FORD	CONNECT -utilitaire	2016	GO	57 076	8991	Service Technique -AEC	Propriétaire
34	EK 912 SN	CITROEN	JUMPER		GO		?	Service Technique -AEC	Propriétaire
35	FT-105-TA	CITROEN	C3	2020	GO	20 679	18000	SESAME	LLD
37	FW-692-RQ	CITROEN	JUMPER	2020	GO	29 596	13000	SESAME	LLD
38	BG-870-TE	Renault	Scenic	2011	GO	130 000	?	SESAME	Propriétaire
39	DF-842-MQ	DACIA	LODGY 7 PLACES	2014	GO	72 251	4751	SEUIL DA	Propriétaire
40	FB-464-WY	DACIA	LODGY 7 PLACES	2018	GO	17 902	?	SEUIL PC	Propriétaire
41	GY-837-EQ	CITROEN	AMI	2024	Elec		?	SEUIL PC	Propriétaire
42	AQ-415-WP	OPEL	ZAFIRA - 7 places	2008	GO	127 700	?	UK Argeles	Propriétaire
43	GH-362-JS	OPEL	ZAFIRA - 7 places	2008	GO	135 000	?	UK Argeles	Propriétaire
44	DG-599-WP	RENAULT	Grand Scénic - 7 places - bleu	2007	GO	200 143	?	UK Mas blanc	Propriétaire
45	FB-678-RW	RENAULT	Grand Scénic - 7 places - gris	2006	GO	217 500	?	UK Mas blanc	Propriétaire
46	FW-931-ZH	FORD	S MAX - 7 places	2006	GO	254 000	?	UK Mas blanc	Propriétaire

En 2024, plusieurs mouvements de véhicules ont eu lieu :

Mouvement	Immatriculation	Marque	Modèle	Service
Vente suite sinistre	EE-769-CQ	DACIA	LODGY 7 places	HUDA - Sinistré
Achat	ED 836 VS	FIAT	500 L 7 places	HUDA Remplacement du véhicule sinistré
Achat	GY 837 EQ	CITROEN	AMI	SEUIL PC
Vente	CJ-408-ZH	PEUGEOT	BOXER	AEC Economiquement irréparable

[Les partenariats et la maintenance :](#)

Mécanicien Jean-Louis Sanchez : 06.28.56.18.26

Pour toutes marques, assure la récupération et le retour des véhicules sur le parc. Grande flexibilité. Travaille le weekend.

Tous les véhicules sont suivis par Mr Sanchez une fois par an en plus des réparations qui peuvent survenir en cour d'année.

Les réparations et révisions sont effectuées hors des jours d'ouverture de l'ACAL. La réactivité est également un point fort, les coûts sont au niveau du marché.

Le fait de ne pas avoir à convoier les véhicules (aller-retour), et de pouvoir compter sur l'opérationnalité du parc sur les jours ouvrés, sont les points forts.

Facturation au fur et à mesure par Mr Sanchez (auto-entreprise).

Mr Sanchez est sollicité soit de manière spontanée si une panne survient, soit de manière organisée pour tout ce qui est révision.

Garage Citroën Tressol polygone :

Ce garage est privilégié pour les travaux de carrosserie à proximité de l'Arc En Ciel, et aussi parce qu'il est agréé MAIF donc, pas d'avance de frais hors franchise.

MAREK Polygone :

Magasin de pièces auto pour tout ce qui est batterie, huile moteur, liquide de refroidissement, huile de direction, ampoules, balai essuie-glace... pour toutes les mises à niveau et contrôle des véhicules une fois tous les trois mois, une remise de 20% nous est accordée, ce qui n'est pas négligeable.

Cote Route (Aymé Pneu) Polygone :

Pour tout ce qui est fourniture, pose de pneu, réparation des pneumatiques. On les sollicite beaucoup moins pour tout ce qui est, des vidanges et plaquettes de frein, beaucoup plus contraignant pour la dépose et récupération de véhicules et la réactivité de leurs emplois du temps. Les prix restent corrects moins chers que feu vert et Norauto. Les salariés peuvent également bénéficier de tarifs avantageux, en mentionnant qu'ils sont salariés de l'association.

Contrôle technique du polygone :

Tous les véhicules passent au contrôle technique tous les deux ans, sauf les véhicules utilitaires tous les ans. Un partenariat a été signé avec cet établissement et une facturation au mois est mise en place. Très réactif et professionnel.

Il se peut que l'entreprise soit reprise par une autre personne. De toute manière cela ne changera pas grand-chose pour nous.

Ecolave Perpignan :

Sélectionné après consultation pour l'entretien de l'intérieur des véhicules sur l'ensemble du parc de l'ACAL, équipé avec tout ce qu'il faut pour le nettoyage à sec, sans eau on reste dans l'écologie. Une très bonne chose comme procédé, il a fait un travail soigné et professionnel vu l'état de certains d'entre eux, avec gobelet papier de toutes sortes, mégots de cigarettes. Ce nettoyage est prévu deux fois par an.

Suivi des véhicules :

Chaque véhicule fait l'objet de suivi (Tableau Excel) permettant d'anticiper les contrôles techniques et les révisions donnant une vision globale du taux d'usure des véhicules.

Le coordinateur s'occupe des mises à niveaux de tous les liquides, des contrôles de chaque véhicule, en faisant sorte de tous les essayer afin de déceler d'éventuelles anomalies. Il visite toutes les structures pour contrôler les sièges auto, ainsi que toutes les normes de sécurité.

Des carnets de suivi sont placés dans chaque véhicules de transport de personnes afin de flécher les kilométrages effectués par les différents services.

Toutes les cartes grises sont regroupées au même endroit, une photocopie est dans chaque véhicule. Les cartes vertes ainsi que le macaron sont mises en place chaque début d'année. Le numéro de téléphone du coordinateur est visible dans l'habitacle pour toute demande d'intervention.

Carte carburant :

En 2023, suite à la restructuration des centres de carburants Leclerc, nous avons fait évoluer notre solution ainsi chaque véhicule de Perpignan est doté d'une carte unique qui permet de s'approvisionner dans toutes les stations du groupe Leclerc et nous permet une meilleure gestion et suivi de nos consommations.

L'absence de station du groupe en Conflent et à proximité des dispositifs Uk ad'hoc ne nous permet pas de généraliser ce fonctionnement sur l'ensemble du parc.

4.3 Perspectives d'évolution :

Moyens humains

La stabilité étant particulièrement importante pour l'équipe AEB, une réflexion sur le devenir des contrats aidés sera faite sur l'année 2025. Trois agents d'entretien sont aujourd'hui sous contrat CAE ou de professionnalisation.

La réflexion à mener est de pouvoir conserver ces personnels au lieu de le remplacer par une nouvelle personne qu'il faudra reformer.

Au 1^{er} janvier 2025, le coordinateur des agents d'entretien est parti à la retraite et la promotion interne avec la montée en compétence d'un agent de terrain a été favorisée.

LA limitation des renforts et notamment de l'intérim est une priorité. Malheureusement les annonces de fermetures de places HUDA en décembre 2024 nous impose de prendre un CDD de 3 mois pour rénover les logements.

V/ Service informatique

5.1/ Présentation du service

5.1.1/ Missions

Les missions assurées sont :

- Gestion du parc informatique
- Administration du réseau
- Résolution de tickets d'intervention
- Gestion des mails et de la téléphonie fixe
- Développement de logiciel
- Toute intervention en lien avec l'informatique

5.1.2/ Moyens humains

Le service informatique est assurée par :

- Cyril OLIVIER – Contrat durée indéterminée – 35h – 1 ETP

5.1.3/ Moyens techniques

Les moyens techniques pour le service informatique sont détaillés dans la DSI : Direction du Système Informatique, avec notamment :

- un ordinateur fixe avec email dédié
- un ordinateur portable
- une ligne téléphonique professionnelle
- logiciels GLPI

5.1.4/ Evolution du service

Depuis 2021, Cyril Olivier est à temps plein.

Fin 2021, suite à une évolution du service et une augmentation de charge de travail, un partenariat de coopération avec l'association J .SAUVY a été mis en place afin de faciliter le travail de l'informaticien et de rompre son isolement dans son poste.

Ainsi, le salarié a rejoint l'équipe informatique de J.Sauvy tout en restant salarié de l'ACAL. Il intervient toujours sur les mêmes missions sur le parc de l'ACAL mais peut échanger avec d'autres collègues sur les problématiques rencontrées.

5.2 Bilan d'activité

5.2.1 Le parc informatique

Notre parc informatique compte désormais 159 ordinateurs : 152 pour les salariés et 7 ordinateurs sont à disposition des résidents dans les structures.

Structure	2022	2023		
	Ordinateurs fixes et portables salariés	Ordinateurs fixes salariés	Ordinateurs portables salariés	Ordinateurs résidents
CSE	3			
Antenne de Fuilla	3	2	1	1
Cada de Perpignan	18	15	4	
Huda Olette et Vernet	3	2	1	
CHRS Arc en Ciel	13	9	4	2
LHSS	1	1		
CPH	8	4	4	
Pole logement	9	5	3	
Seuil Public cible	6	6	2	
Résidence accueil	2	1	1	
Rivage	12	5	5	
CHRS Sésame	12	9	3	2
Siège	23	16	7	
Seuil Da	15	8	3	
AGIR	7		8	2
Technique	4	3	4	
UK AD'Hoc	15		15	
Total	148	87	65	7

Répartition par type d'ordinateurs :

Notre parc est composé pour en majorité d'ordinateur fixe.

On note depuis 2022 un recours plus systématique aux ordinateurs portables :

	2021	2022	2023	2024
PC Fixe	95	82	87	
PC portable	25	66	65	

Répartition des imprimantes réseaux

Nous travaillons avec deux prestataires extérieurs pour la location de nos photocopieurs. ReproSysteme et le groupe MTM.

L'Acal est propriétaire de 2 imprimantes Brother, deux au CHRS Arc en Ciel

Les autres copieurs sont répartis comme suit :

SERVICE	Fournisseur	NOM IMPRIMANTE FOURNISSEUR	LIEU D'INSTALLATION	MODELE	NUMERO SERIE	NUMERO CONTRAT COPIE / LOC	Année d'installation	FIN LOCATION
SIEGE	Reprosysteme	SIEGE - COMMUNE	6 bd Kennedy - local copieur	RICOH IMC 4500 A	3120M930692	116611 / 116612	16/11/2020	31/03/2026
SIEGE	Reprosysteme	SIEGE-RH	6 bd Kennedy - bureau RH.	RICOH IM 350	3380P800002	116609 / 116610	02/11/2020	16/02/2026
SIEGE	Reprosysteme	SIEGE-SERVICE TECHNIQUE	3 rue Chevreul	RICOH IMC 2000	3082R780553	1026380	2022	
HUDA CONFLENT	Reprosysteme	Vernet les bains	2 av docteur Jalibert - 66820 Vernet les Bains - Appart 1	RICOH MP 402 SPF	Y177H500142	114757 / 114758	30/06/2023	30/06/2028
POLE LOGEMENT	Reprosysteme	ACAL IML	8 rue Marmontel	RICOH MPC 307 SPF	C508P502766	114995 / 114996	30/09/2023	30/09/2028
CADA PERPI	Reprosysteme	90 AV TORCATIS - RDC	90 av. Torcatiss - RDC	RICOH MPC 3004 EXSP	C718R813088	115224 / 115225	05/12/2018	31/03/2024
SESAME	Reprosysteme	ACAL SESAME PRADES	83 rue du palais de Justice 66500 Prades - Sas entre patios	RICOH MPC 307 SPF	C508P705851	115223 / 115225	05/12/2018	31/03/2024
SESAME	Reprosysteme	2E ETAGE	83 rue du palais de Justice 66500 Prades - 2ème étage ?	RICOH IM 350	3380PA00416	1166671 / 116672	15/12/2020	31/03/2026
SESAME	Reprosysteme	ACCUEIL	83 rue du palais de Justice 66500 Prades - secretariat	RICOH IMC 2000	3081R110988	117326 / 117327	19/10/2021	20/04/2027
CADA FUILLA	Reprosysteme	FUILLA	39bis ancien chemin de villefranche - 66820 Fuilla	RICOH MPC 2004 EXSP	C768RA21420	115326	22/01/2019	31/03/2024
SEUIL DA	Reprosysteme	HEMINGWAY	1 rue Servent	RICOH IMC 2000	3089R710510	115859 / 115860	26/09/2019	31/12/2024
SEUIL PC	Reprosysteme	BRIAND	42 Bd Briand	RICOH IMC 2000	3089R710242	115852 / 115853	24/09/2019	31/12/2024
CPH	Reprosysteme	90 AV TORCATIS - 1ER ETAGE DROITE	90 av. Torcatiss - 1er étage gauche	RICOH IMC 2000	3089R710507	116009 / 116010	01/01/2020	31/03/2025
HUDA PERPI	Reprosysteme	90 AV TORCATIS - 1ER ETAGE GAUCHE	90 av. Torcatiss - Hall 1er droite face escalier tournant	RICOH IMC 2000	3080RA12492	116740 / 116741	12/01/2021	30/06/2026
CSE - SIEGE	Reprosysteme	ACAL CSE - 90 av TORCATIS RDC	1 rue Chef de bien apt26	RICOH IMC 2000	3080RB11580	116868 / 116869	19/03/2021	30/06/2026
UK ABRICOTIERS	Reprosysteme	ARGELES-LES ABRICOTIERS	Camping Les Abricotiers	RICOH MPC 3004 SP	G697M320895	117866	03/06/2022	30/11/2022
UK MAS BLANC	Reprosysteme	ALENYA - MAS BLANC	Camping Mas Blanc	RICOH MPC 3004 EXSP	C717RA11019	117863	03/06/2022	30/11/2022
AGIR	Reprosysteme	AGIR	1 rue Hemingway	RICOH IMC 2000	3082R810909		23/11/2022	23/11/2027
AEC - Administratif	MTN BUREAUTIQUE		AEC - Bureau général	TOSHIBA MFP ES3515AC	CNKH52887		27/02/2019	26/02/2024
AEC Extension	MTN BUREAUTIQUE		AEC - Placard couloir extension	TOSHIBA				-
AEC- LHSS	MTN BUREAUTIQUE		LHSS - infirmerie	TOSHIBA				2024
RIVAGE	MTN BUREAUTIQUE		Rivage - secretariat	TOSHIBA E2010AC	CNLH25964	A1E30871	21/03/2019	20/03/2024
RA	MTN BUREAUTIQUE		RA - bureau RDC	TOSHIBAE338CS	15946V29D	A1F74728	01/12/2020	30/11/2025

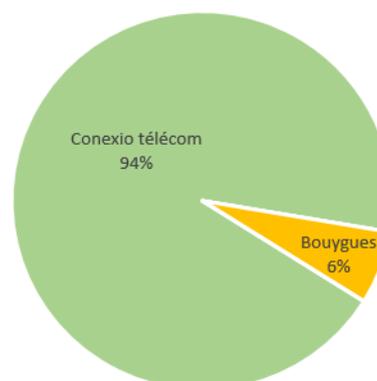
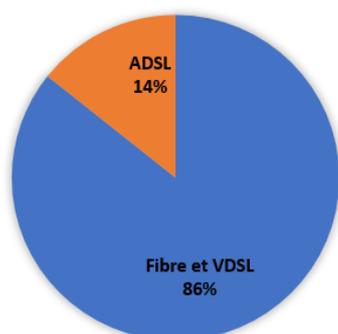
En 2025, 0 contrats arrivent à échéances

5.2.3 Gestion des contrats de fournitures et services

Fourniture de solution internet et téléphonie fixe :

Au 31 décembre 2024 les contrats de fournitures internet et téléphonie fixe et mobile sont :

	Solution internet	Solution téléphonie fixe	Opérateur
Siège	Fibre x2	TEAMING VOIP	Conexio télécom
CHRS AEC + LHSS	Fibre	Standard T0	Conexio télécom
CHRS Sésame	Fibre	TEAMING VOIP	Conexio télécom
Résidence Accueil	VDSL	TEAMING VOIP	Conexio télécom
Foyer maternel Le Rivage	Fibre	Standard T0	Conexio télécom
Montescot	Fibre	TEAMING VOIP	Conexio télécom
CADA Fuilla	ADSL x2	TEAMING VOIP	Conexio télécom
CADA - HUDA - CPH	Fibre	TEAMING VOIP	Conexio télécom
HUDA Vernet	ADSL	Aucune	Bouygues
Seuil DA	Fibre	TEAMING VOIP	Conexio télécom
DELAGE	Fibre	Aucune	Conexio Telecom
CSE	Fibre	INCLUS	Conexio télécom
AGIR	Fibre	TEAMING VOIP	Conexio télécom



3 structures non pas la fibre pour des raisons de non disponibilité de l'offre : RA, Vernet-les-bains et CADA Fuilla.

Les structures non regroupées chez l'opérateur Conexio Télécom ne seront pas uniformisées pour des raisons de coût.

En 2024, une nouvelle offre de téléphonie IP via solution IPX a été contractualisé incluant le renouvellement de notre parc de téléphone fixe. Cette nouvelle solution engendrera 5000€/an d'économie.

Fourniture de téléphonie mobile pour les salariés

La téléphonie mobile est regroupée chez le fournisseur Orange.

Début 2023, nous avons basculé sur un tarif négocié par helpévia osu faisant réaliser une grande économie : passage de 30 500€/an à 17 000€/an.

Fin 2024, nous avons re-contractualiser nos abonnements avec Orange afin de regrouper tous nos abonnements sur un seul compte client et en bénéficiant du nouveau tarif négocié par Helpévia dans leur marché 2024-2028.

Un point a été refait sur les forfait des usagers de la RA anciennement réalisé par l'Acal mais très peu utilisé par les résidents. Ceci a permis de réduire ces lignes inutiles.

Les forfait sont souscrit selon la consommation réelles des données.

Par défaut ils sont souscrits à 5go de données et sont adaptés à la hausse si besoin et un ré-ajustage à la baisse est évalué une fois par an.

Les coût ci-dessous n'inclus pas les hors forfait :

	Nbre abonnement	Coût unitaire €TTC	Coût mensuel €TTC	Coût annuel €TTC
1 Go	25	4,50	112,50	1 350 €
5 Go	112	8,52	954,24	11 450,88 €
10 Go	3	9,48	28,44	341,28 €
20 Go	1	11,28	11,28 €	135,36 €
Total	121	-	1 106,46 €	13 277,52 €

Rappel des coûts annualisés :

En 2022 = 30 500 €

Depuis 02/2023 = 17 347 €

Depusi 12/2024 = 13 277 €

5.2.4 Projets importants réalisés

De nombreux projets ont pu voir le jour au cours en 2021 aussi les prochaines années vont être riches en évolution et amélioration de notre système d'information.

Projet réseau, Charte informatique et PPI renouvellement PC

En 2020, Cyril OLIVIER a réalisé une formation de niveau licence en tant qu'Administrateur systèmes et Réseaux à la faculté de Perpignan.

Cette formation a permis la mise en lumière de plusieurs points de défaillance dans la gestion à long terme du parc informatique mais également dans la sécurisation de ce dernier.

Aussi la fin de l'année 2020, a vu naître l'élaboration, d'un projet global d'amélioration et de sécurisation de notre SI.

Ce projet ambitieux a été décliné au travers :

- D'un projet d'amélioration de notre système informatique
- De l'écriture d'une charte informatique

Le projet d'amélioration de notre système informatique a nécessité plusieurs mois de travail afin de créer de projet technique, administratif et financier cohérent.

Il a fait l'objet d'une information / consultation en CSE.

Afin d'optimiser l'amélioration globale des services, un plan pluriannuel de remplacement des postes informatiques a été établi. Ainsi sur 5ans le remplacement des postes a été prévu.

Dans le cadre de ces 2 projets, nous avons réalisé un MAPA au vu des montants que représente le projet.

La mise en place de l'amélioration de notre réseau information a débuté en septembre 2021.

A ce jour, toutes les structures ont évolué vers le nouveau système.

5.3 Perspectives d'évolution :

Le projet principal est de fiabiliser notre structure réseau au travers de la solution BVPN par Orange qui assure la qualité des liens inter-sites.

VPN :

La solution de VPN qui lie nos différentes adresses physiques entre elles pour le partage de données intersites, ne repose que sur un informaticien sans possibilité pour autrui d'intervenir sur ces liens.

Cette solution ne permet pas de fiabiliser notre système en cas de défaillance lors de congès ou absence.

Ainsi une évolution vers un système de B VPN (B pour BUSINESS) est proposé par J.SAUVY. Ce système, éprouvé chez l'association partenaire, semble fiable mais représente un surcoût important.

La solution doit être mise en place sur 2025.

PCA - PRA :

Un Plan de Continuité des Activités doit être réaliser afin de ne pas bloquer une ou plusieurs structures suite à une défaillance système, réseau, internet, Les systèmes doivent automatiquement basculer vers d'autres systèmes de secours, sauvegarder, délestages,

Ce plan doit autant que possible anticiper les pannes courantes afin d'y apporter une solution rapide, en mode de travail normal si possible ou en mode dégradé à défaut.

Un Plan de Reprise d'Activité doit également être pensé afin de revenir à une situation de travail normal.

Ces 2 plans sont la priorité pour 2025 dès que le système BVPN sera effectuée.

Gestion de la flotte mobile

Il est nécessaire de pouvoir « reprendre la main » sur notre flotte mobile car trop de dérive sont présente (prêt de téléphone, pertes, installation d'applications non autorisées ...) et pas de stratégie de sécurisation des accès mails ou sharepoint sur le smartphone.

L'utilisation d'outils de gestion de terminaux mobiles ou MDM (Mobile Device Management) doit être étudié afin permettre une meilleure sécurisation. Ce point sera étudié en 2023.

VI/ Gestion patrimoine et sécurité

6.1/ Présentation du service

3.1.1/ Missions

L'association ACAL est locataire de logements diffus présentés au chapitre gestion immobilière. Ces logements doivent répondre au code de l'habitation.

L'association compte plusieurs services répartis dans 10 bureaux et 4 établissements d'hébergements collectifs.

Les bureaux et structures collectives répondent au code du travail et/ou à la réglementation Etablissement Recevant du Public.

Ces différentes réglementations imposent des suivis réglementaires et des vérifications sanitaires différentes en fonction de la classification du bâtiment.

Des opérations de maintenance sont également réalisées sur les différentes installations techniques.

La gestion du bâti implique également de programmer, planifier et réaliser des travaux d'investissements et d'entretien du patrimoine.

Tous ces aspects impliquent d'intégrer les aspects liés à la sécurité et notamment :

- Plan de sécurisation des établissements
- Exercice d'évacuation incendie
- Formation sécurité

Egalement, afin de planifier certains travaux et d'autres aspects sécuritaires, la mission de réaliser et suivre les DUERP est intégrée à ce service.

En 2021 l'association a développé sa politique sécurité et prévention

- Création d'un budget sécurité environ 1% du budget de l'association
- Création du poste de coordinateur sécurité et maintenance le 01/01/2021, occupé par l'ancien chef d'entretien présent à l'acal depuis 2015 et qui connaît l'ensemble des structures.
- Mise en place le comité de suivi sécurité semestriel en présence de la direction, du chef des services techniques, du coordinateur sécurité, et tout autre personne en fonction des besoins du comité

3.1.2/ Moyens humains

Matthieu RAZAT, chef des services techniques.

Pierre-Henry MARTIN, Coordinateur sécurité et maintenance

3.1.3/ Moyens techniques

Les moyens techniques sont :

- Un ordinateur portable avec email dédié et dossiers informatiques
- Une ligne de téléphone portable
- Frais de déplacement pris en charge
- Un bureau mis à disposition par le CHRS Arc En Ciel

6.2/ Présentation du service

6.2.1 Gestion du patrimoine

Présentation du patrimoine

Le patrimoine, hors logements diffus, de l'association se compose comme suit :

	Structure	Adresse	Type	Classement code du travail / ERP	Effectif public déclaré	Effectif Personnel déclaré	Effectif Total déclaré
1	SIEGE	Le Tennessee, 6 boulevard JF Kennedy, 66100 Perpignan	Bureau	Code du travail	-	-	-
2	S. Technique	474 rue Louis DELAGE, 66000 Perpignan	Bureau + stock	Code du travail	-	-	-
3	Futur CSE	Res. Les rois d'Aragon, 8 rue JF Marmontel, 66000 Perpignan	Bureau	Code du travail	-	-	-
4	HUDA Conflent	Rés. Les Malaises, 2 avenue du Dr Jalibert, 66820 Vernet les Bains	Bureau	Non déclaré ERP	-	-	-
5	CADA HUDA Perpignan + CPH	90 avenue Torcatis, 66000 Perpignan	Bureau	ERP W, 5ème catégorie	65	32	97
6	AGIR	1 rue Hemingway, 66000 Perpignan	Bureau	ERP W, 5ème catégorie	40	15	55
7	SEUIL DA	1 rue Servent, 66000 Perpignan	Bureau	ERP W, 5ème catégorie	40	15	55
8	SEUIL PC + Pole logement	6 rue de Montescot, 66100 Perpignan	Bureau	ERP W, 5ème catégorie	35	35	70
9	CADA Fuilla	39bis chemin de Villefranche 66820 Fuilla	Hgt.co	ERP W, 5ème catégorie	?	?	50
10	Résidence Accueil	2 rue Côte des carmes, 66000 Perpignan	Hgt.co	Déclassé donc Non déclaré ERP	-	-	-
11	CHRS Sésame	208 Avenue Général De Gaulle, 66500 Prades	Hgt.co	ERP O, 5ème catégorie	54	21	75
12	CHRS Arc en Ciel / LHSS	297 Avenue de l'industrie, 66000 Perpignan	Hgt.co	ERP ON, 5ème catégorie	76	18	94
13	Centre maternel Rivage / LAEP	62 rue Paul Marie Agasse, 66000 Perpignan	Hgt.co	ERP OW, 5ème catégorie	25	10	35

L'association est propriétaire du CHRS Arc en Ciel et du CADA de Fuilla. Les autres locaux sont en location auprès de privé (6 biens) ou de bailleurs sociaux (5 biens).

Le code du travail et la réglementation relative aux ERP notamment celle relative à l'incendie imposent des contrôles des installations présentes dans les établissements.

Ces contrôles sont de 3 types en fonction de la catégorie de l'ERP :

- Contrôles réglementaires à réaliser par un organisme de contrôle agréé « Socotec »
- Maintenance et vérifications obligatoires à réaliser par un technicien compétent
- Contrôle sanitaire à réaliser par un laboratoire indépendant

Pour l'ensemble des locaux professionnels de l'ACAL nous comptabilisons 32 contrôles réglementaires, 95 opérations de maintenance et vérifications et 4 contrôles sanitaires.

Toutes ces opérations doivent être renouvelé selon une périodicité variable selon l'installation contrôlée : de toutes les semaines à tous les cinq ans.

Le tableau en annexe reprend toutes ces obligations, les intervenants, la périodicité, les dates de passage lorsque connus.

Contrôles réglementaires

Ces contrôles imposent l'intervention d'un bureau de contrôle indépendant qui doit vérifier que l'exploitation respecte ces obligations sur certaines installations :

- Installations électriques
- Moyens de secours et d'évacuation
- Système de sécurité incendie
- Aires de jeux collectives
- Ascenseurs
- Installation gaz
- Automatisme (portail, porte électrique, rideau métallique motorisé, etc..)

Ces contrôles sont à réaliser principalement tous les ans.

Certains contrôles spécifiques sont à réaliser tous les 3 ans voire 5 ans.

- Triennal Système de sécurité incendie
- Quinquennal système de sécurité incendie
- Contrôle technique ascenseur

L'Acal a contractualisé, suite à une mise en concurrence en 2018, avec la société Socotec.

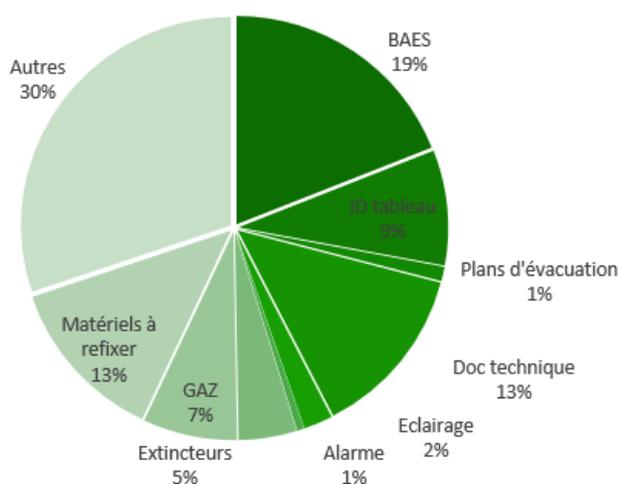
A l'issue d'un contrôle réglementaires, le bureau de contrôle émet un rapport et relate les réserves constatées.

Suite au visite de la Socotec en 2024, 182 observations ont été observées. Durant l'année, 69 réserves sont traitées et clôturées au 31 décembre 2024.

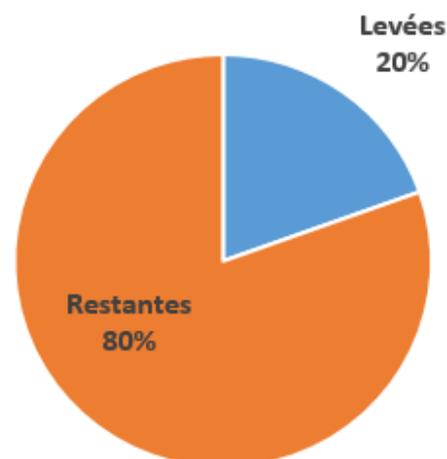
Elles sont réparties comme suit :

Structure	Adresse	Obs 2024	Levées en 2024
Seuil DA	1 rue Servent	12	3
CSE	8 rue Marmontel	12	0
Technique	474 rue Delage	3	2
Torcatis	90 avenue Torcatis	15	3
Fuilla	39 ancien chemin de villefrance	38	15
AEC	297 avenue de l'industrie	35	9
Sésame	83 rue du Palai de justice	21	3
Rivage	62 rue Pascal Marie Agasse	19	6
RA	2 rue Côte des Carmes	17	6
AGIR	1 rue Hemingway	3	0
HUDA Conflent	Vernet les Bains	7	2
Siège	6 bd Kennedy	6	1
Montescot	6 rue Montescot	30	3
TOTAL		218	53

Répartition par type de réserves



Levée de réserves 2024



Maintenance et vérifications

Les installations techniques nécessitent une maintenance. Ces opérations sont rendues obligatoires par le code du travail ou la réglementation sur les ERP selon le cas. On compte 95 opérations de maintenance sur les locaux de l'ACAL.

Ces opérations sont à réaliser :

Tous les mois

- Contrôle des issues de secours
- Contrôle des éclairages de sécurité
- Contrôle des trousseaux de secours

Toutes les huit semaines : ascenseur

Tous les ans :

- Climatisation
- Extincteurs
- Désenfumage
- VMC
- Alarme incendie
- Portails automatique
- Chaufferie
- Vidéo surveillance

Des contrats avec des entreprises extérieures ont été fait pour assurer une grande partie de cette maintenance. Certaines vérifications sont assurées par les agents d'entretien du bâtiment salariés qui ont été formés par l'association.

Ces opérations amènent parfois à faire des réparations sur devis.

Le rôle du coordinateur est d'accompagner les entreprises pour :

- Faire le lien avec le chef des services technique
- Coordonner les interventions avec les structures concernées
- Suivre et contrôler les chantiers et les travaux réalisés
- Suivre les devis
- Suivre le bon déroulement des interventions
- Les besoins des salariées (techniques, matériel, travaux à prévoir) faire réaliser les devis
- Prévention au salariés et information sur les conduites à tenir, le rôle du registre de sécurité, les coupure d'urgence, etc..

Contrats de contrôles sanitaires

Le CHRS Arc en Ciel possède une cuisine collective, un établissement de soins et une installation collective d'eau chaude sanitaire.

Le CADA de Fuilla possède également une installation collective d'eau chaude sanitaire.

Pour ces installations, des contrôles sanitaires doivent être réalisé :

- Légionnelle : 1 fois par ans
- Eau de soins : tous les 3 mois
- Plats cuisine (salmonelle, etc) : tous les mois
- Surface cuisine : tous les mois
- Eau potable : 1 fois par an

Ces vérifications sont effectuées par le Centre Analyses Méditerranée Pyrénées.

Sécurité des logements en diffus

Les logements en diffus sont soumis au code de l'habitation. A ce titre des équipements de sécurité sont requis dans les logements.

L'association a fait évoluer un Agent d'entretien du bâtiment au suivi périodique des logements pour effectuer des états des lieux techniques et suivis des règlementation sécurité.

Sa mission est de visiter au minima 2 fois par ans les logements afin de procéder à des vérifications sécuritaires :

- DAAF (détecteur autonome avertisseur de fumées)

Vérification de sa présence, de son emplacement, de la qualité de charge de la pile.

- Disjoncteur différentiel

Vérification de sa présence et de son état ainsi que son bon fonctionnement.

- Les équipements électriques

Vérification de l'électro-ménager, prises, interrupteurs, tableau électrique, etc.

- Les douilles d'éclairage

Vérification que les douilles sont bien à visser et non à baïonnettes (modèles interdits dans les habitations dû a son risque d'incendie et d'électrocution lors d'un changement d'ampoules)

6.2.2 Sécurité

Les travaux d'investissements, les suivis réglementaires, la maintenance et de manière générale la gestion du patrimoine ont un impact sur la sécurité des différents sites.

La mission liée à la sécurité est donc rattachée au service technique.

Pour ce faire, plusieurs missions spécifiques ont été réalisées :

- Formations manipulation extincteur et exercices d'évacuation de l'ensemble des salariés
- Réalisation et mise à jour des DUERP
- Réflexion autour du plan de sécurisation
- Création comité suivi sécurité

Formations sécurité et exercices d'évacuation :

L'article R4227-39 du code du travail impose la formation des salariés à la manipulation des extincteurs et la réalisation d'exercices d'évacuation tous les 6 mois.

Cette obligation est appliquée à l'ACAL par la volonté de :

- Formation chargée d'évacuation de tous les salariés
- Réalisation de 2 exercices d'évacuation par an dans chaque établissement
- Formation manipulation des extincteurs de tous les salariés

Aussi l'ACAL dans sa politique sécurité, a souhaité que l'ensemble des salariés suivent la formation Sauveteurs Secouriste du Travail.

Les salariés formés suivent une mise à jour des compétences tous les 2 ans.

Les salariés qui doivent, de par leurs missions, réaliser des interventions électriques sont habilités et reçoivent la formation adaptée habilitation électrique BS BE manœuvre : AEB, MDM et parfois secrétaire et agent d'accueil.

De plus, la gestion du public accueilli amène parfois à vivre des situations complexes qui dégénèrent vers de la violence.

Les salariés, qui n'ont pas reçu dans leur formation initiale de notions de gestion de ces événements, suivent une formation « Désamorcer et gérer une situation de violence ».

Exercices d'évacuation :

Ces exercices obligatoires ont pour but de sensibiliser et de former les salariés et les usagers des gestes à adopter en cas d'incendie.

Le coordinateur sécurité a suivi une formation en juin 2021 : SSIAP 1 Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne

Cette formation lui permet de former les salariés au quotidien :

- Réaliser les exercices incendie dans toutes les structures
- Prévention incendie au quotidien
- Gestion des SSI sur les CHRS et des alarmes incendie
- Formation des salariés à l'utilisation des SSI
- Sensibilisation aux risques
- Informer sur les conduites à tenir en cas d'urgence, les coupures d'urgence...
- Le rôle du registre de sécurité

En 2024, les exercices sur les collectifs ont été réalisés.

Formation manipulation des extincteurs :

Réaliser tous les 2 ans pour tous les salariés.

Formation Sauveteurs Secouriste du Travail :

L'association ACAL a la volonté de former l'ensemble de son personnel à être sauveteur et secouriste du travail.

Cette formation doit être faite en initiale pendant 2 jours puis renouvelée tous les 2 ans sur une journée.

Ces formations sont inscrites au plan de formation.

DUERP

L'évaluation des risques professionnels auquel sont soumis les salariés est une obligation du code du travail.

En 2024, 37 unités de travail ont été réalisées. Tous les DUERP ont été réactualisés.

Un plan d'actions a été défini afin de répondre aux différentes demandes des salariés.

La synthèse de ce travail est annexée au présent bilan.

6.3 Perspectives d'évolution :

Levées de réserves :

De nombreuses réserves existent sur les rapports du bureau de contrôle.
L'objectif de réduire de manière significative ce nombre est fixé.

Travail isolé et PPMS :

L'Acal a entrepris une réflexion au tour du travail isolé ainsi que sur les Plans de Sécurisation d'Etablissement.

Dans l'optique d'améliorer la sécurité des personnes, une réflexion est menée autour de la mise en place de procédure et d'outils de gestion de situations indésirables diverses : incendie, intrusion, agression, attentat, ...